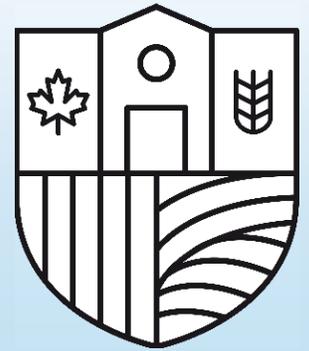


Info+Saint-Esprit

Bulletin mensuel d'information publié par la Municipalité de Saint-Esprit

Mars 2021 - numéro 364



Mairie :

21, rue Principale

Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

tél. : (450) 831-2114

fax. : (450) 839-6070

courriel: info@saint-esprit.ca

site Web: <http://www.saint-esprit.ca>

horaire: Lundi au jeudi - 8 h 30 à 12 h

et - 13 h à 17 h

Vendredi - 8 h à 13 h

Michel Brisson, maire

Conseillers :

district 1 : Claude Gosselin

district 2 : à venir

district 3 : Sandra Cardin

district 4 : Richard Pitre

district 5 : Ginette Brien

district 6 : Maxime Villemaire

Caroline Aubertin, directrice générale

Catherine Gagnon, réception et taxation

Annie Chaumont, technicienne administrative

Julie Lacombe, coord. aux loisirs

Jean-François Boileau, directeur des

infrastructures et de l'aménagement

Sylvain Boudreault, inspecteur voirie

Stéphan Charbonneau, inspecteur voirie

Mélanie Marchand, inspectrice municipale

Bibliothèque : (450) 831-2274

Gymnase : (450) 831-2114 poste 7530

Urgence fin de semaine : (450) 916-7114

Feu, Ambulance, Police : 9-1-1

Sûreté du Québec : 1-800-434-1001

Info Santé CLSC Montcalm 8-1-1 1-888-256-0404

Permis de brûlage: 1-800-567-9372

Service incendies de la

MRC Montcalm: 1-888-242-2412, option 3

SPCA (sans frais): 1 855 440-7722

à toute heure du jour ou de la nuit
sept jours par semaine.

PROCHAINE RENCONTRE DU CONSEIL

Mardi le 6 avril 2021, à 20 h. Fermée au public

TAXES MUNICIPALES

Échéance du 1^{er} versement, le 29 mars 2021.

OUVERTURE DE L'ÉCOCENTRE SAINTE-JULIENNE

Ouverture le 10 avril 2021. Lundi, mardi, vendredi et samedi, de 8 h à 16 h. Dimanche de 8 h 30 à 12 h.
450 421-4656

RECENSEMENT DES CHIENS

ATTENTION! Propriétaires de chien(s) ATTENTION!

Vous pourrez payer directement à la recenseuse de la SPCA Lanaudière, lorsque la personne responsable fera le recensement des chiens aux maisons. Si vous êtes absent lors de son passage, elle vous laissera un avis et vous pourrez venir chercher vos licences à la mairie.

SPCA : téléphone 450-222-1112 / 1 855-440-7722

Courriel: info@spcalanaudiere.com

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE (tempo, toile et structure)

Les abris d'auto temporaires sont autorisés seulement pendant la période du 1^{er} octobre au 1^{er} mai.

MAIRIE FERMÉE

Vendredi le 2 avril 2021 – vendredi Saint et lundi 5 avril 2021 – lundi de Pâques

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MOT DU MAIRE	3
COVID-19	4
CHRONIQUE MUNICIPALE.....	5-12
CHRONIQUE DU PATRIMOINE	13-16
MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ	17-23
CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT - LES COEURS JOYEUX INC.	24
BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU.....	25-26
MAISON DES JEUNES	27
CALENDRIER DES COLLECTES	28



Mairie fermée

***Dans le cadre de la formation «Habiletés de direction»,
une réunion administrative mensuelle se tiendra le lendemain
de toutes les sessions ordinaires du conseil de 8 h 30 à 9 h 30.
Merci de votre précieuse collaboration.***

La direction

PANDÉMIE

Ne baissons pas la garde poursuivons les mesures de distanciations sociales en gardant notre bulle familiale.

Le processus de vaccination a débuté. Les résidents du HLM et du Cœur du village ont déjà reçu la première dose. Surveillez bien les annonces gouvernementales pour être informé des dates selon les groupes d'âge et des endroits de vaccination.

Bon courage!



LE TEMPS DES SUCRES

En raison de la pandémie, le temps des sucres sera différent! Les rassemblements n'étant pas encore autorisés par le gouvernement, il est possible de déguster un bon repas de cabane à sucre préparé par des cabanes à sucre de Saint-Esprit!

SITE INTERNET

Les cabanes à sucre du Québec s'invitent à la maison

<https://www.macabanealamaison.com/>

Encourageons nos commerces.

Bonne période des sucres!



AVIS IMPORTANT

Précision importante sur la gestion des masques

Il ne faut EN AUCUN CAS déposer un masque dans le bac bleu!

Tout masque - qu'il soit réutilisable ou jetable, et que vous avez utilisé à la maison, au travail ou dans les commerces - ne doit jamais se retrouver dans votre bac bleu.

Vous devez obligatoirement le mettre à la poubelle.



Vous nous aidez ainsi à assurer un environnement de travail sécuritaire pour nos employés qui ne peuvent pas manipuler les masques souillés pour en séparer les matières qui les composent. Cela mettrait à risque leur santé, et par le fait même, celle des citoyens.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les papiers-mouchoirs, les papiers à mains, les couches et tout produit d'hygiène corporelle ne doivent JAMAIS se retrouver dans le bac bleu.

Nous vous remercions de votre collaboration!

EBI Environnement Inc.
670, rue Montcalm, Berthierville (Québec) J0K 1A0

1 800 781-8111
www.ebiqc.com



MUNICIPALITÉ DE

Saint-Esprit

AVIS PUBLIC



AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION (appel de commentaires écrits)
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 654-2021

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2021, le conseil a adopté le **Premier projet de Règlement # 654-2021 – modifiant le règlement de zonage #364 pour permettre des habitations unifamiliales uniquement dans la zone H-12.**

Ce Premier projet de règlement consiste à :

- Retirer la classe B (bifamiliale, trifamiliale) et la classe C (multifamiliale) du groupe résidentiel et logement au sous-sol dans la section usage résidentiel dans cette zone;
- Retirer la classe A du groupe commercial dans la section des usages permis;
- Retirer la hauteur minimale dans la section bâtiment, des normes spécifiques;
- Modifier la hauteur maximum à 9 m, superficie minimum d'implantation à 70 m², superficie minimum de plancher à 105 m², largeur minimum du bâtiment à 8 m et profondeur minimum à 8 m dans la section bâtiment, des normes spécifiques
- Retirer jumelé dans la section type, des normes spécifiques
- Modifier la marge avant à 8 m et arrière à 8 m dans la section marges, des normes spécifiques dans cette zone

Le Premier projet de règlement # 654-2021 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

L'assemblée publique de consultation devant porter sur ce projet de règlement est remplacée par une consultation publique écrite selon la procédure prévue au décret numéro 102-2021 du gouvernement du Québec, en date du 5 février 2021.

Aux fins de cette consultation, les commentaires, approbations ou oppositions relatifs au projet de règlement doivent être transmis par écrit au bureau de la municipalité, du 8 mars au 5 avril 2021 à 16h, en écrivant à la soussignée à l'adresse courriel suivante : dg@saint-esprit.ca ou au 21, rue Principale, Saint-Esprit, Qc J0K 2L0. Ils seront transmis au conseil municipal, pour analyse et considération, avant l'adoption du règlement.

Le Premier projet de règlement est déposé au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 13 h et sur le site web de la municipalité.

Donné à Saint-Esprit, ce 8 mars 2021.



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

BUDGET PARTICIPATIF – SAINT-ESPRIT

Pour la première fois, la municipalité de Saint-Esprit réserve un montant de 25 000 \$ pour la réalisation de projets proposés et choisis par la population.

Le budget participatif citoyen est un formidable outil afin de concrétiser la participation citoyenne. En bref, c'est un processus par lequel les citoyens décident de la façon de dépenser une part du budget municipal.

Pourquoi y participer?

- Pour transformer concrètement la municipalité grâce à vos idées;
- Une occasion de s'impliquer dans la municipalité de façon positive;
- Vous donne l'opportunité de vous prononcer sur une partie des investissements;
- La possibilité de s'exprimer et de s'organiser collectivement.

Vous souhaitez participer à des projets pour améliorer le milieu? Vous avez des solutions en tête ainsi que des propositions d'idées pour de potentiels projets? Par exemple, des projets dans les domaines des loisirs, la culture, l'environnement ou la vie communautaire ou encore l'achat de matériel quelconque qui sera utile au bien collectif, etc... ?

Nous désirons connaître vos diverses idées! Vous pouvez nous les envoyer par courriel à l'adresse suivante : info@saint-esprit.ca . Veuillez mentionner dans votre courriel si vous désirez participer au projet, advenant qu'il serait retenu. Nous mentionner également si vous ne désirez pas participer à l'élaboration de votre idée.

Vous avez jusqu'au 15 avril 2021 pour nous faire parvenir vos idées ou propositions.

De plus, plusieurs informations relatives au budget citoyen vous seront transmises prochainement, soit pour la date de la consultation publique, le dévoilement des projets retenus, la période de votes ainsi que le dévoilement du projet gagnant!



Étapes :





MUNICIPALITÉ DE **SAINT-ESPRIT**

TAXATION 2021 – TAUX D'INTÉRÊTS

Vu le contexte actuel en lien avec la pandémie et afin d'accommoder les citoyens de la municipalité, le conseil municipal a adopté le règlement # 653-2021 modifiant le règlement # 651-2021 concernant le budget et la taxation de l'exercice fiscal 2021, et ce afin de suspendre et fixer à 0 % les taux d'intérêt à partir du premier versement de taxes, soit le 29 mars jusqu'au 3^e versement de taxes 2021.

BACS À ORDURES SUPPLÉMENTAIRES

Depuis le 1^{er} février 2020, l'entrepreneur des collectes des matières résiduelles a l'obligation de ramasser, lors de la collecte des déchets, qu'un seul bac roulant pour chacune des unités d'occupation résidentielle. Si vous avez plus de 1 bac à ordures (donc, 2 au total), vous devez vous procurer une étiquette pour le 2^e bac à déchets seulement.

Les étiquettes de couleur mauve 2021 pour les bacs supplémentaires sont maintenant disponibles à la mairie de la municipalité. Veuillez prendre note que pour l'année 2021 le cout de l'étiquette est de 102 \$.

Afin que votre bac à déchets supplémentaire soit vidé, vous devez vous procurer l'étiquette. Vous pouvez récupérer votre étiquette à la mairie sur les heures d'ouverture.

Merci de votre compréhension!



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT



BIBLIOTHÈQUE ALICE-PARIZEAU NOUVEL HORAIRE

Bonne nouvelle! La bibliothèque sera maintenant ouverte les jeudis ainsi que les samedis afin de mieux répondre aux besoins de ses usagers!

Voici la nouvelle plage horaire :

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 12 h 30 à 20 h 30
Jeudi : 15 h à 20 h 30
Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30
Samedi : 9 h à 17 h

Cependant, en raison du **couvre-feu** implanté par le gouvernement du Québec, voici l'horaire en ce sens jusqu'à l'abolition de celui-ci :

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 11 h 30 à 19 h 30
Jeudi : 15 h à 19 h 30
Vendredi : 11 h 30 à 19 h 30
Samedi : 9 h à 17 h

Venez nous voir à la bibliothèque, plusieurs services offerts :

- Gratuit pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch Ouest
- Jusqu'à 5 livres/documents pour 3 semaines avec option de renouvellement
- Accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- Accès au site biblietcie.ca
- Accès à Internet (WIFI)

21, rue Principale, Saint-Esprit, Qc J0K 2L0 Tél. : (450) 831-2114

ÉCO CENTRE

BONS DÉBARRAS

Édition 2021



Récupérer, un geste

ÉCOLOGIQUE

pour notre collectivité !



**Sainte
julienne**



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

COMITÉ INTERMUNICIPAL FONDATEUR

ACCÈS AU SITE
ET EXCLUSIVITÉ

Citoyens des municipalités de
Ste-Julienne, St-Alexis, St-Esprit et St-Jacques

Accès sans frais

Aucune limite de visite

Preuve de résidence exigée
(permis de conduire ou compte de taxes)

Interdit aux commerces

- Seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives sont acceptés.
- Les entrepreneurs qui effectuent des rénovations résidentielles, sur le territoire des municipalités membres, doivent présenter une copie du permis de rénovation à la réception du site.
- Seules les remorques sont acceptées. Les bennes versantes, les camions de 6, 10 ou 12 roues sont interdits sur le site.

QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE ?

- L'écocentre est un lieu de dépôt et de récupération d'objets encombrants mis à la disposition des citoyens.
- On y reçoit des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères.
- L'objectif premier d'un écocentre est de valoriser la plus grande proportion de matières reçues.

COMMENT VOUS Y RENDRE ?

L'Écocentre est situé
au 2456, route 125
(adjacent au garage municipal
de Sainte-Julienne)

HEURES D'OUVERTURE

L'écocentre sera ouvert
du **10 avril 2021 au 6 novembre 2021**
Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi
de 8 h à 16 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h
Tél. : 450 421-4656

VÉLOS USAGÉS RECUEILLIS À L'ÉCOCENTRE

L'entreprise Bécik Jaune récupère des vélos usagés pour leur donner une seconde vie.

Ces derniers seront réparés et remis en état de fonctionnement par des élèves en adaptation scolaire.

www.becikjaune.ca



Récupération d'objets encombrants

Valorisation de la matière reçue

Protection de l'environnement

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

BOIS

Bois de construction,
branches, meubles en bois, etc.

MÉTAUX

Appareil ménager, gouttières,
métaux (aluminium, cuivre, fer,
plomb, zinc),
refroidisseur à eau, etc.

DÉCHETS ULTIMES

Bardeaux d'amiante, béton, boyaux
d'arrosage, brique, céramique,
ciment, gypse, préart, tapis,
matelas, sommier, etc.

BARDEAUX

Bardeaux d'asphalte

AUTRES

Appareils électroniques, carton,
livre, papier, pneus sans jante
(véhicule de promenade),
terre non contaminée, tourbe, etc.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

REFUSÉS

Résidus domestiques dangereux,
Carcasses d'animaux,
couches souillées,
déchets domestiques, explosifs,
médicaments, terre contaminée, etc.

Du personnel et des panneaux indicatifs vous
guideront sur le site.

TRIAGE DES MATIÈRES

Lors de votre visite à l'écocentre, vous serez
invités à trier vos matières et à déposer les
matériaux dans les conteneurs appropriés :
bois, métaux, déchets ultimes et bardeaux
d'asphalte.





Chronique du patrimoine No- 2021-3

Pascal Rochon – Guillaume Collin : patrimoine.saint.esprit@gmail.com

D'hier à aujourd'hui et Un brin d'histoire

D'hier à aujourd'hui - La manufacture de tabac : 104 Principale



Territoire principalement agricole, l'agriculture a toujours fait partie de Saint-Esprit. Avec le temps, les agriculteurs sont passés de la subsistance, à la productivité et la rentabilité. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les principales cultures sont le foin, l'orge, le sarrasin et le tabac. L'élevage de porcs, volailles et lapins est également présent.

À compter de 1875, on assiste à une réorientation de l'agriculture. La culture de tabac à pipe et à cigare devient la principale richesse de la paroisse. Nécessitant plus de travail, mais étant très rentable, cette culture représente une source de revenus importante permettant d'améliorer leur qualité de vie.

La Compagnie de Tabac de Montcalm fut créée au début du siècle par Euclide Lapalme dans la maison actuellement située au 104 Principale. Elle achetait les récoltes des cultivateurs pour ensuite faire le tri des feuilles, les hacher et les vendaient ensuite aux manufactures de cigarette, cigare et tabac à pipe de Montréal. Plusieurs publicités dans les journaux locaux ont permis d'accroître la popularité de cette entreprise. Elle ferma ses portes dans les années trente avec la concurrence de la Coopérative de tabac de Saint-Jacques¹.



Le bâtiment est toujours là et malgré les changements effectués sur le bâtiment au cours des années, la silhouette demeure la même et on peut aisément s'imaginer l'effervescence qui pouvait s'y dérouler à l'époque.

Un brin d'histoire

Le développement de Saint-Esprit et les revendications de ses habitants pour en faire une paroisse (1775-1800).

L'éloignement géographique avec les autres paroisses; les conséquences

À l'aube des années 1780, les gens de la côte du Saint-Esprit sont de plus en plus désireux de fonder leur paroisse. En effet, ils sont, à cette époque, contraints de se déplacer sur de grandes distances lorsque vient le temps des offices religieux. À cette période, les gens les plus près de la nouvelle paroisse de Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie se rendent à son presbytère-chapelle, d'autres vont à l'église de L'Assomption². De plus, les marchands sont surtout à L'Assomption, plusieurs des colons de la côte du Saint-Esprit y effectuent alors leurs achats³. Cet éloignement géographique important créera alors le besoin de fonder une paroisse, cela afin d'avoir une église et des marchands à proximité.

Une paroisse à faire; la côte du Saint-Esprit vs La Chute (Saint-Roch-de-l'Achigan) (1775-1787)

Le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours a un dessein bien précis en ce début des années 1780, soit celui de faire sa paroisse autour de son domaine seigneurial à La Chute. Par contre, son projet suscita des réactions négatives chez les gens du Saint-Esprit, ces derniers veulent plutôt s'établir près du ruisseau de la Fourche (aujourd'hui ruisseau Saint-Esprit). Cela remonte aux années 1770 alors que le seigneur leur demanda de contribuer à la construction de sa future église dans son domaine, endroit où est son moulin banal à farine⁴ datant de 1771. L'éloignement est donc l'élément clé justifiant le refus et le mécontentement ressentis par les gens du Saint-Esprit, ils ne consentiront pas à « ...fournir [des matériaux] attendu la trop [grande] distance...⁵ ». En 1787, Paul-Roch de Saint-Ours fonde la paroisse de Saint-Roch (Saint-Roch-de-l'Achigan) près de son domaine⁶. Cela représente alors une demi-victoire pour les gens du Saint-Esprit, ils auront désormais une église plus près, mais le facteur éloignement demeure tout de même présent. La venue des années 1790 sera décisive quant au sort du territoire du Saint-Esprit, de par l'arrivée de nouveaux colons, en partie causée par les « ...réseaux de parenté...⁷ ». Ce poids démographique jouera en la faveur des habitants devant le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours et l'évêque de Québec.

Portrait d'une communauté en devenir (1790-1797)

Depuis 1787, la côte du Saint-Esprit est une concession de la nouvelle paroisse de Saint-Roch, elle sera désormais connue sous le titre de concession du Grand-Saint-Esprit. Tel que mentionné précédemment, les réseaux de parenté ont amené de nouvelles familles au Saint-Esprit. Parmi eux, nommons les Collin, Laperche dit Saint-Jean, Martineau, Perreault, Rivest et Vézina⁸. Elles s'ajoutent aux nombreuses autres retrouvées sur le territoire depuis près de 20 ans. La saturation démographique des vieilles paroisses de Québec représente un des éléments justifiant la colonisation en la concession du Grand Saint-Esprit⁹. Cet essor démographique, ainsi que le territoire trop vaste de la paroisse de Saint-Roch, demanda alors la venue d'un capitaine de milice en la concession¹⁰. C'est alors qu'entre en scène le capitaine Étienne Turgeon, figure importante quant à la fondation de la future paroisse à venir. Il contribua à la requête de 1794 adressée à l'évêque de Québec, laquelle demande la «...création d'une paroisse en bonne et due forme [...] et la construction d'un presbytère¹¹».

En route vers la fondation de la paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit (1797-1800)

Au cours de l'année 1797, un moulin à scie est construit dans un méandre de la rivière Saint-Esprit situé près de l'église actuelle¹². Ce moulin est le second connu de la paroisse de Saint-Roch, un autre ayant été également construit dans un méandre de la rivière Saint-Esprit en 1781¹³. Un plan de la paroisse en devenir est également tracé cette année-là par le seigneur Paul-Roch de Saint-Ours. Le plan démontre que Paul-Roch de Saint-Ours est alors intéressé à faire du Grand-Saint-Esprit une paroisse distincte¹⁴. Les principaux chemins imaginés y sont dessinés (ils ressemblent beaucoup à ceux retrouvés actuellement) et commencent même à être ouverts physiquement durant les deux dernières années du XVIII^e siècle. La contribution de certains colons ne peut être passée sous silence, plusieurs d'entre eux ayant vendu des chemins afin de créer un réseau routier adéquat pour la future paroisse¹⁵. Ces ouvrages routiers ont été grandement menés par le capitaine Turgeon¹⁶, cela en vue d'offrir de meilleurs déplacements dans la concession. Avant la venue de ces nouvelles routes, la rivière et certains petits chemins de fortune furent alors les seules voies de transport offertes.

Isolée dans les années 1770-1780, la côte du Saint-Esprit, ensuite concession du Grand-Saint-Esprit, se développa dans les années 1790, favorisée par certains éléments importants. En effet, fort d'un capitaine de milice actif et influent, de moulins à proximité et d'un réseau routier amélioré, ce n'est alors qu'une question de temps avant la naissance officielle de la future paroisse de Saint-Ours-du-Grand-Saint-Esprit. Les événements vont donc s'enchaîner rapidement, permettant la construction d'une église en pierre et la fondation officielle tant attendue de la paroisse avant la fin des années 1810.

(Références)

- 1 BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Page 177-179 consultée).
- 2 THUOT, Jean-René. « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit ». ARCHIV-HISTO et al. Dir. *Saint-Esprit : 1808-2008*. Montréal, Archiv-Histo, 2008, 522p. (Page 24 consultée).
- 3 BRISSON, Estelle. *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*. Joliette, Imprimerie Régionale Ltée, 1983, 382p. (Page 15 consultée).
- 4 Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 25-26.
- 5 *Ibid.*
- 6 THUOT, Jean-René et SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN. *Parcours de bâtisseurs à Saint-Roch-de-l'Achigan : Les lieux de mémoire revisités*. Montréal, Archiv-Histo, 2006, 416p. (Page 82 consultée).
- 7 Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 29.
- 8 *Ibid.*, p. 28.
- 9 Brisson, *Saint-Esprit : Étude historique de la paroisse de sa fondation à nos jours*, p. 10.
- 10 Celui-ci se doit de conserver le bon ordre et la paix dans la concession. Voir : Thuot, « La naissance et le développement de la communauté de Saint-Esprit », p. 29.
- 11 *Ibid.*
- 12 *Ibid.*, p. 32-33.
- 13 Il s'agit également d'un moulin à scie. Voir : *Ibid.*, p. 24.
- 14 Voir le plan dans : *Ibid.*, p. 30-31.
- 15 Pour en savoir plus sur la vente des chemins, voir : *Ibid.*, p. 32.
- 16 *Ibid.*, p. 30 à 32

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



PROCHES
AIDANTS

Vous voyez à l'organisation de vie d'une personne en perte d'autonomie ?
Vous êtes responsable d'un proche qui vit en hébergement ?
Vous partagez le quotidien d'une personne âgée ou d'une personne handicapée ?

Voici des activités pour vous aider dans votre rôle d'aidant !



ATELIER LES CLÉS - Aspects légaux - Testament

Mercredi 24 mars 2021 - 19h00 à 20h30

Présentation et échange sur le mandat de protection, la procuration, l'homologation, la séparation et les tutelles. L'atelier est animé par Marie-Josée Manègre, notaire.



ATELIER LES CLÉS - Services du CLSC

Mercredi 21 avril 2021 - 19h00 à 20h30

Présentation sur l'accès aux services du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que sur le type de services offerts. L'atelier est animé par le CISSSLAN.



ATELIERS CHANT ET MUSIQUE (inscription en tout temps)

Capsules pré-enregistrées d'environ 5 minutes chacune

Ateliers pour stimuler la mémoire et les capacités cognitives chez les personnes ayant un déficit cognitif. Chrystine Bouchard, musicothérapeute, partage sa passion de la musique et du chant.

Les activités se font en ligne avec la plateforme Zoom (vous recevrez le lien lors de votre inscription).
Gratuit pour les membres du CAB Montcalm. 15\$ pour les non-membres (frais d'adhésion annuelle).

Inscription : 450 839-3118 ou 1 888 839-3440 poste 227

Veillez svp laisser un message vocal avec votre nom et vos coordonnées



Lanaudière

Gare au commerce itinérant!

Avec l'arrivée du printemps, plusieurs pensent déjà à l'achat d'une thermopompe pour assurer leur confort lors des journées de canicule de l'été. L'ACEF Lanaudière tient à sensibiliser les consommateurs quant aux précautions à prendre lors de la conclusion d'un contrat avec un commerçant itinérant.

Il faut toujours s'assurer que le commerçant détient un permis valide de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) et de l'Office de la protection du consommateur (OPC). Il est aussi recommandé de vérifier s'il y a des plaintes auprès de l'OPC ou des restrictions quant au permis de la RBQ. Le contrat doit contenir une description de chaque bien faisant l'objet du contrat, y compris l'année du modèle choisi. Le contrat doit mentionner que le consommateur dispose de 10 jours suivant le moment où le contrat a été conclu pour l'annuler sans avoir à fournir de raisons. Il ne faut jamais donner de montant d'acompte ou de paiement avant la fin de ce délai. Le contrat doit être accompagné du *formulaire de résolution*. Il est à noter que ce délai est propre au contrat de commerce itinérant seulement.

Il est toujours recommandé de magasiner pour comparer les offres de plusieurs commerçants. L'insistance de certains vendeurs ne doit pas influencer une décision. Au contraire, trop d'insistance pourrait constituer une mise en garde. Il est souvent préférable de faire affaire avec une compagnie qui a pignon sur rue dans votre région quand cela est possible car cela facilite un suivi en cas de problème.

Impliquée dans la région depuis 1971, l'ACEF Lanaudière est une organisation communautaire à but non lucratif qui a pour mission de sensibiliser, d'informer et de soutenir les personnes en matière de finances personnelles et de protection du consommateur. Elle fait également des représentations et s'implique dans différents dossiers à caractère social et économique afin d'améliorer les conditions de vie des lanaudois.

Pour information :
Olivier Grégoire, Conseiller en défense des droits des consommateurs et
agent de communication,
ACEF Lanaudière
450-756-1333 poste : 222
aceflanaudiere@gmail.com



FAIRE FACE AUX FRAUDEURS

La fraude a toujours été présente dans notre société. Avec l'avènement des technologies, les fraudeurs possèdent de meilleurs moyens pour arnaquer dans l'anonymat. Le contexte de la pandémie ne freine pas les ardeurs de ces arnaqueurs, bien au contraire.

À la fin de l'automne 2020, bon nombre de Québécois ont appris de l'Agence du revenu du Canada (ARC) qu'ils avaient été victimes de fraude. En effet, le vol d'identité pour obtenir la Prestation canadienne d'urgence (PCU) aura été très lucratif pour les gens mal intentionnés. Par contre, pour moi, comme pour bien d'autres victimes, cela a été le début d'une longue série d'actions à poser pour comprendre et corriger la situation.

J'ai d'abord reçu une lettre de l'ARC m'indiquant que j'avais modifié mes coordonnées bancaires et que si cela n'était pas le cas, j'avais possiblement été victime d'une fraude. La lettre me donnait un numéro de téléphone à appeler pour clarifier la situation. En consommatrice avertie, j'ai d'abord vérifié sur internet que le numéro de téléphone inscrit correspondait bien à un numéro permettant de rejoindre l'ARC. Les fraudeurs ayant recours à des logiciels ou applications pour tromper leurs victimes, je savais que je devais vérifier les informations avant d'agir et de fournir toute information personnelle pour m'identifier.



Informations personnelles sensibles à protéger !

- Vos prénom et nom
- Vos adresses postale et électronique
- Votre date de naissance
- Votre numéro d'assurance sociale
- Vos numéros de permis de conduire et de passeport
- Vos données bancaires et de cartes de crédit
- Votre signature

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ



J'ai par la suite tenté de rejoindre l'ARC par téléphone. Après quelques tentatives et trois heures d'attente au téléphone, la ligne a coupé et tout aurait été à recommencer. J'ai donc rejoint le bureau de mon député fédéral pour avoir de l'aide. Avec mon autorisation, son personnel a pu me confirmer que j'avais été victime d'une fraude et qu'une personne avait demandé la PCU en mon nom. Pour corriger la situation et éviter d'avoir à inclure les sommes de PCU dans mes revenus annuels, plusieurs démarches devaient être complétées.

On m'a informée que je devais contacter le service de police local afin de faire une déposition. L'obtention d'un numéro de dossier me permettait alors de confirmer que j'avais été victime d'une fraude et que ce n'était pas moi qui avais reçu la PCU. Je devais ensuite faire parvenir ce numéro de dossier à l'ARC. J'ai aussi rapidement communiqué avec mon institution financière ainsi qu'avec les bureaux de crédit Équifax et TransUnion pour les informer que j'avais été victime de fraude. Dans mon cas, mon institution a même pu m'offrir du support pour les démarches à faire.

On m'a également conseillé de communiquer avec le Centre antifraude du Canada, ce que j'ai fait. Sur leur site, j'ai trouvé de nombreux trucs pour me protéger et améliorer ma vigilance. <https://antifraudcentre-centreantifraude.ca/index-fra.htm>

Les démarches faites m'ont permis d'alerter toutes les institutions et organismes pertinents, ce qui va freiner les fraudeurs s'ils tentent à nouveau d'utiliser mes données.

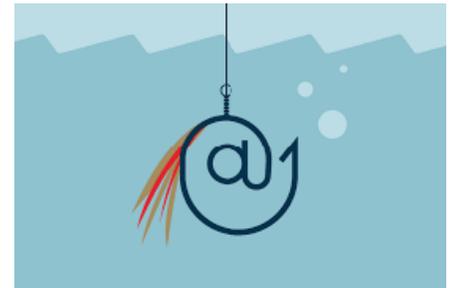
Cette expérience m'a aussi permis d'aider une connaissance qui a reçu à tort un relevé fiscal pour la PCU alors qu'elle ne l'avait jamais demandée ni reçue. Je lui ai suggéré de faire les mêmes démarches que moi, ce qui lui permettra de corriger sa situation et d'en limiter les répercussions.

MESSAGE À LA COMMUNAUTÉ

L'**hameçonnage** est un stratagème très répandu pour soutirer des renseignements personnels à une victime. Par exemple, le fraudeur envoie un texto ou un courriel au nom du gouvernement. Un lien est inclus dans le message vers un formulaire en ligne dans lequel il faut entrer des informations personnelles pour recevoir un remboursement. Il ne faut pas cliquer sur le lien! Le même procédé peut s'effectuer via le téléphone. Il ne faut pas supposer que le numéro sur l'afficheur est exact. Il ne faut pas tomber dans ce piège! Les gouvernements ne communiquent pas avec les citoyens par courriel ou téléphone et connaissent déjà leurs données personnelles. On doit se méfier de toute communication qui presse à agir ou fait miroiter quelque chose de trop beau pour être vrai.

Vous êtes victime de fraude, de vol ou d'extorsion?

- Avisez le gouvernement ou l'entreprise concernés.
- Faites une déposition au service local de police.
- Communiquez avec votre institution financière.
- Contactez les bureaux de crédit Équifax et TransUnion.
- Informez le Centre antifraude du Canada.



POUR TOUTES QUESTIONS, INSCRIPTIONS OU COMMENTAIRES
aceflanaudiere@gmail.com
450 756-1333 ou sans frais 1 866 414-1333
consommateur.qc.ca/aceflan

SUIVEZ L'ACEF
SUR FACEBOOK



RESCENCEMENT DE LA POPULATION 2021

Emplois au recensement

Le recensement permet de dresser un portrait de la population du Canada et des lieux où nous vivons. Les données recueillies dans le cadre du recensement contribueront à faire en sorte que votre collectivité dispose des renseignements dont elle a besoin pour planifier des écoles, des garderies, des logements, des hôpitaux, des services d'urgence, des routes, du transport en commun et de la formation pour acquérir des compétences nécessaires à l'emploi.

Statistique Canada embauche actuellement environ 32 000 personnes en vue de pourvoir des postes d'agent recenseur et de chef d'équipe partout au Canada. Prenez part à un projet d'envergure : joignez-vous à l'équipe du Recensement de 2021!

<https://recensement.gc.ca/jobs-emplois-fra.htm>



GRAPPE ÉDUCATIVE MONTCALM

Semaine de dépistage précoce | 3-5 ans

Du 15 au 20 mars
sur rendez-vous seulement
438 520-4547

Psychoéducatrice
Ergothérapeute
Orthophoniste

co-clinique

MRC de **Montcalm**
Entre. Futur & Nature

Québec

L'effet
CARREFOUR
Jeunesse - emploi
de Montcalm

Soirée de sensibilisation en
toxicomanie pour les parents d'adolescents

**MIEUX VAUT AGIR QUE
RÉAGIR!**

Offerte par Le Réseau communautaire
d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes



Mercredi le 14 avril 2021 de 19h à 21h
sur Zoom
Inscriptions: roxanerivard.reseau@gmail.com



Inscriptions au baseball mineur

Bienvenue à tous les garçons et les filles de 4 à 16 ans. Les pratiques débuteront en gymnase dès que la Santé publique le permettra. Quand la température sera clémente, nous jouerons sur un terrain de balle du territoire Montcalm / Rawdon, toujours en respectant les directives de la Santé publique.

Inscriptions :
Aller sur le site www.abmrm.com et suivez les
instructions d'inscription.

Ayez en main la carte d'assurance maladie de l'enfant. Plusieurs détails se trouvent sur le site.

Vous aurez la possibilité de payer par virement, chèque ou carte de crédit.

Rallye Cap (2015-2016-2017) : 110 \$
Novice (2014) : 160 \$
9U (2012-2013) : 230 \$
11U (2010-2011) : 230 \$
13U (2008-2009) : 230 \$
15U (2006-2007) : 230 \$

Pour les prix des joueurs de Rawdon, soustrayez 85 \$ par inscription puisque votre municipalité subventionne l'Association directement. Pour les résidents des autres villes/municipalités, informez-vous, certaines offrent des programmes de remboursement.

Pour toutes questions, vous pouvez nous rejoindre par Facebook, par courriel ou par téléphone.

Eric Charette	abmrm.ec@gmail.com	514 713-6300
Richard Bélair	rbelair55@hotmail.com	450 803-5396
François Gagnon	abmrm.fg@gmail.com	514 914-5619
Guillaume Lépine	g.lepine@grouppmc2.com	514 265-1755



 Les Grizzlies

Bonjour à toutes et tous,

Parce que bientôt le 20 mars, ce sera le printemps pour tout le monde et que le printemps rime avec plein de belles choses, comme les journées plus longues, les fleurs, l'abandon de notre gros manteau d'hiver, les chaises de parterre sur nos balcons et le retour à la marche dans notre belle municipalité! Gardons espoir en la vie!

RENOUVÈLEMENT DES CARTES DE MEMBRE

Vous recevrez sous peu ou à votre renouvellement une lettre, pour vous rappeler qu'il est temps de renouveler et aussi de faire parvenir votre chèque comme paiement. Tout est bien expliqué et les enveloppes sont préaffranchies. Je compte sur votre fidélité au Club et surtout, n'hésitez pas à m'appeler s'il y a un problème. Merci beaucoup à toutes et à tous de continuer à faire confiance au CLUB FADOQ Saint-Esprit.

Un gros merci et bienvenue aux nouveaux membres (vous pouvez toujours devenir membre du club).

Bonne fête pour les personnes nées en mars et avril. Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher. Nos pensées vont vers vous.

Suivez-nous sur Facebook : FADOQ-Les Cœurs Joyeux Saint-Esprit

Francine Vendette, présidente

Pour le

CONSEIL 2020-2021

Francine Vendette, présidente 450-559-6240

Louise Boivin, vice-présidente 514-794-8904

Lucille Levesque, secrétaire

Francine Hetu, trésorière 450-839-6708

Caroline Mueller, administratrice

NOUVEL HORAIRE

BONNE NOUVELLE :

Bonne nouvelle! La bibliothèque est maintenant ouverte les jeudis ainsi que les samedis afin de mieux répondre aux besoins de ses usagers!

Voici la nouvelle plage horaire :

Mardi : 9 h à 17 h

Mercredi : 12 h 30 à 20 h 30

Jeudi : 15 h à 20 h 30

Vendredi : 12 h 30 à 20 h 30

Samedi : 9 h à 17 h

Cependant, en raison du couvre-feu implanté par le gouvernement du Québec, voici l'horaire en ce sens jusqu'à l'abolition de celui-ci :

- Mardi : 9 h à 17 h
- Mercredi : 11 h 30 à 19 h 30
- Jeudi : 15 h à 19 h 30
- Vendredi : 11 h 30 à 19 h 30
- Samedi : 9 h à 17 h

N'OUBLIEZ PAS QUE LA BIBLIOTHÈQUE C'EST:

- **GRATUIT** pour tous les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch Ouest
- Jusqu'à 5 livres/documents pour 3 semaines, avec option de renouvellement
- Accès à des albums, BD, romans, documentaires, biographies et revues
- Accès à Internet (WIFI)
- Accès au site biblietcie.ca

Une multitude d'autres services à découvrir!

CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque un centre de recyclage. Vous avez de vieux crayons-feutres/stylos, des piles, des attaches à pain et des bouchons de liège, ne les jetez pas. Ils pourraient servir à une bonne œuvre. La protection de l'environnement, c'est important! Apportez-les à la bibliothèque! 😊

PORTAIL DU RÉSEAU BIBLIO CQLM

D'un seul clic, accédez à votre dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques.

Pour y accéder : **www.biblietcie.ca**

Lorsque demandé, votre numéro d'utilisateur correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (avec tous les zéros) et le mot de passe est ALICE.

BEAUCOUP DE LIVRES À VENDRE

Nous avons reçu beaucoup de livres en dons ces dernières semaines et nous remercions les généreux donateurs.

Après avoir fait le tri et ajouté des livres sur nos tablettes, il nous en reste beaucoup à vendre à des prix minimes, variant de 0.50 \$ (la plupart) à 5 \$ maximum. Venez nous voir et renouvelez votre bibliothèque.

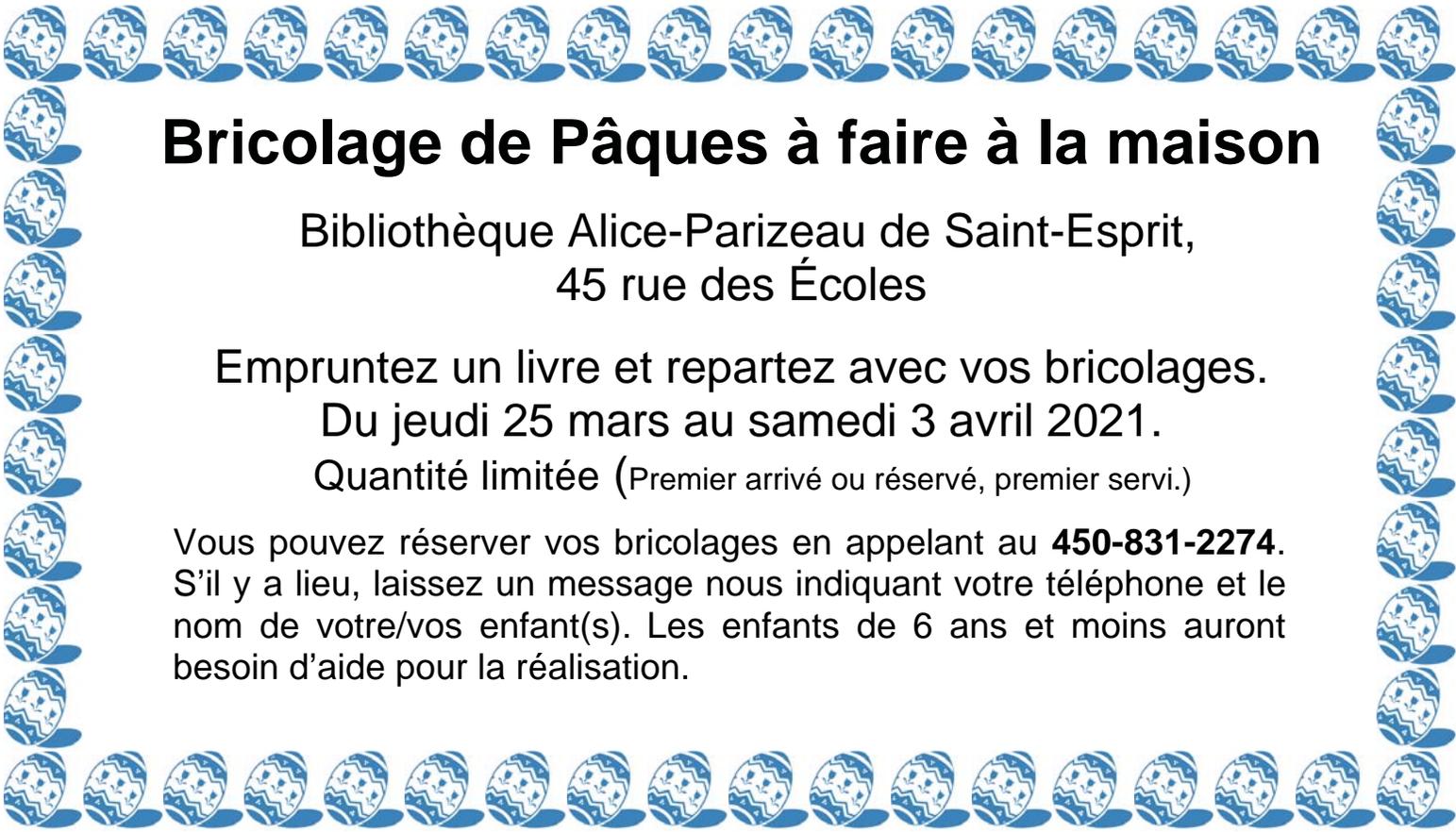
Pour nous joindre : 450 831-2274

Notre adresse : 45 des Écoles, Saint-Esprit

Notre adresse courriel : biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

Diane Lamarre

Et toutes les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau



Bricolage de Pâques à faire à la maison

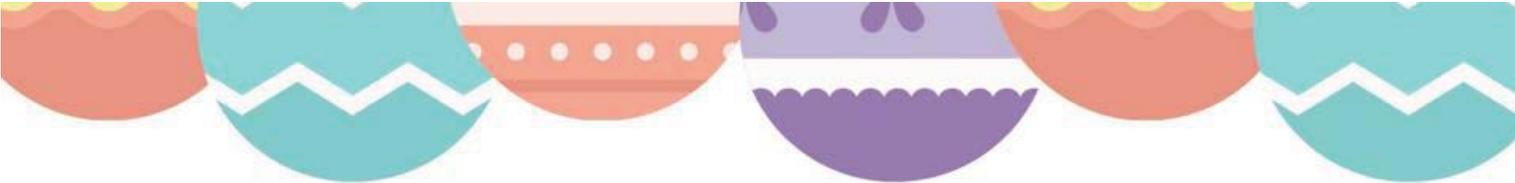
Bibliothèque Alice-Parizeau de Saint-Esprit,
45 rue des Écoles

Empruntez un livre et repartez avec vos bricolages.

Du jeudi 25 mars au samedi 3 avril 2021.

Quantité limitée (Premier arrivé ou réservé, premier servi.)

Vous pouvez réserver vos bricolages en appelant au **450-831-2274**. S'il y a lieu, laissez un message nous indiquant votre téléphone et le nom de votre/vos enfant(s). Les enfants de 6 ans et moins auront besoin d'aide pour la réalisation.



**DIMANCHE 4 AVRIL
À COMPTER DE 13H**

RALLYE PÂQUES

***Pour tous résidents de Saint-Esprit**

La MDJ t'invites à participer à un rallye avec ta famille bulle dans ton village afin de célébrer Pâques avec vos petits poussins.

Chaque familles inscrites débiterons leur parcours à des endroits différents avec des heures différentes afin d'éviter l'effet groupal. Toutes informations concernant la journée vous sera transmises lors de l'inscription. DATE

LIMITE 27 MARS

De belles surprises sur
votre parcours seront
offertes



Inscription ou information à
l'adresse Courriel
mdjsaintesprit@videotron.ca

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

*Stationnement interdit dans les rues de la municipalité
du 15 novembre 2020 au 15 avril 2021, entre 23 h et 7 h (matin)*

Mars

13-14	Heure avancée	Changement d'heure au Québec, heure d'été
16	18h45 Parents/réussite	Conférence Comprendre la colère
17	18h45 Parents/réussite	Conférence Devenir complices de nos ados
23	18h45 Parents/réussite	Conférence Agir face à la colère
24	19 h CAB	Atelier Les Clés - Testament
29	Taxation	Premier versement des taxes municipales

Avril

2	Mairie	Bureau fermé pour congé férié - Vendredi Saint
5	Mairie	Bureau fermé pour congé férié - Lundi de Pâques
6	20h Mairie	Rencontre du Conseil municipal
10	8h Écocentre	Ouverture de l'Écocentre à Sainte-Julienne
14	19h Réseau	Sensibilisation en toxicomanie
15	Mairie	Date limite de dépôt des demandes de budget participatif
21	19h CABM	Atelier clé - Services du CLSC

CALENDRIER DES COLLECTES

*** Les collectes débutent à 7 h le matin ***

MARS							AVRIL								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
	1	▲	■	3	4	5	6					1	2	3	
7	8	●	9	10	11	12	13	4	5	●	6	7	8	9	10
14	15	▲	■	17	18	19	20	11	12	▲●	■	14	15	16	17
21	22	23	24	25	26	27	18	19	●	20	21	22	23	24	
28	29	▲	■	31			25	26	▲●	■	28	29	30		

POUBELLE ■ Ordures ménagères

BAC BLEU ▲ Matières recyclables

BAC BRUN ● Matières organiques

COLLECTE ■ Gazon-feuilles

COLLECTE ■ des encombrants